



HAL
open science

Combien d'instants dans un moment?

Kirill Ilinski

► **To cite this version:**

Kirill Ilinski. Combien d'instants dans un moment?. pp.124-154, 2018, Enseignement et apprentissage du français et du russe langues étrangères. hal-03966252

HAL Id: hal-03966252

<https://hal.science/hal-03966252v1>

Submitted on 31 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Kirill ILINSKI
Paris-Sorbonne

COMBIEN D'INSTANTS DANS UN MOMENT ?

Статья представляет собой семантический анализ близких синонимов *instant* и *moment*. Предлагается гипотеза, по которой противопоставление между ними определяется не столько количественными различиями, сколько соотносённостью слова *instant* с физическим представлением времени, а слова *moment* – с его событийным представлением.

Les mots *instant* et *moments* sont incontestablement des paronymes proches. Ils figurent systématiquement dans des contextes similaires, voire identiques (*à cet instant/à ce moment ; à l'instant + adjectif/au moment + adjectif ; à l'instant de/au moment de ; pour l'instant/pour le moment ; sur l'instant/sur le moment*, etc.). Dans les deux cas, il s'agit avant tout d'un fragment de temps assez bref, ce qui leur permet de fonctionner comme des quasi-synonymes, souvent interchangeables sans différence sémantique notable :

(1) *À de certains moments, c'est le pied qui glisse ; à d'autres instants, c'est le sol qui croule* (Victor Hugo) ;

(2) *Germinie eut un instant de silence, un moment d'hésitation* (Edmond et Jules de Goncourt) ;

(3) *Et nous étions là, assis, au moment même où tout se passait dans le bureau du shérif, à l'instant même où Brown dévoilait tout* (Maurice-Edgar Coindreau) ;

(4) *C'est le moment, c'est l'instant de chanter sur un air bien connu des paroles qui ne le sont pas moins* (René Crevel).

En même temps, ces deux substantifs temporels présentent une opposition sémantique subtile que nous tenterons de définir. Pour cela, nous serons amené à faire un certain nombre de statistiques en utilisant la base de données Frantex. Nous avons choisi comme corpus l'ensemble des romans de Frantext à l'état de l'automne 2017, ce qui fait un total de 1259 textes.

Nous allons établir nos statistiques en comparant le nombre d'occurrences des mots *instant(s)* et *moment(s)* dans des contextes identiques.

Comme la fréquence générale des deux mots dans l'ensemble de notre corpus diffère considérablement, nous allons calculer pour chaque cas non seulement la différence absolue (DA), mais également la différence pondérée (DP) qui nous semble un critère statistique significatif.

Le nombre d'occurrences des deux mots dans notre corpus est le suivant :

<i>instant</i> : 26 472	<i>moment</i> : 56 899
<i>instants</i> : 5 327	<i>moments</i> : 6 395
TOTAL <i>instant(s)</i> : 31 799	TOTAL <i>moment(s)</i> : 63 294

Pour le calcul de la différence pondérée, nous allons utiliser un coefficient de pondération obtenu à partir de l'ensemble des occurrences de *instant(s)/moment(s)* :

63 294 : 31 799 \approx 1,99, que nous arrondirons à 2,0,

sauf dans les cas où nous nous intéresserons à une période particulière (par exemple, le XIX^e siècle) : alors le coefficient de pondération sera recalculé selon les données du corpus de la période concernée.

Dans la plupart des cas, les résultats seront arrondis au dixième.

A première vue, on peut avoir l'impression – souvent justifiée – que l'opposition sémantique entre ces deux mots est avant tout d'ordre quantitatif : *instant* indiquerait simplement un fragment de temps plus petit que *moment*. Ainsi, le TLF définit *moment* comme « (petit) espace de temps », et *instant* comme « (très) petit espace de temps », ce qui, à la fois, établit une distinction entre ces deux mots en termes de durée, mais aussi prévoit, par un jeu subtil de parenthèses, la possibilité d'emplois synonymiques.

Notamment, en comparant les emplois où, pour tenter de quantifier l'"instant" et le "moment", les auteurs font appel aux plus petites unités conventionnelles - *seconde* et *minute* - on voit que l'évaluation quantitative de *instant* et de *moment* peut être très proche.

Ainsi, ils sont souvent associés à un intervalle temporel correspondant

- à une "seconde" :

(5)... il lui arrivait, presque toutes les fois qu'elle entra dans une serre, de chercher inconsciemment du regard, un **instant**, une seconde, au milieu de la flore réelle, le soleil arabe des rideaux de son premier lit (Edmond de Goncourt) ;

(6) Il répondit, en balbutiant, qu'il avait eu un **moment** d'égarément, ou, plutôt, une seconde de retour à l'enfance (Guy de Maupassant),

- à "quelques secondes" :

(7) Une sorte de vague sourire erra un **instant** sur son visage, mais un **instant** seulement, quelques secondes à peine (Louis Grilloux),

(8) Elle serra plus fort encore, et Rocambole, qui tenait un mouchoir tout prêt, se hâta de bâillonner Marguerite, tout cela fut l'affaire d'un **moment**, et dura à peine quelques secondes (Ponson du Terrail),

- à une "minute" :

(9) Quand je rêvais à cette minute, autrefois, l'**instant** où le danger serait véritable, où je serais une grande personne, je savais que j'aurais peur (Roger Nimier) ;

(10) Pendant un bon **moment**, une minute au moins, je me suis bien demandé de qui, de quoi il était question (Pascal Lainé),

- à "quelques minutes" :

(11) *J'attends un **instant**, quelques minutes* (Christine Angot) ;

(12) *Que Pierre attende un **moment**, nous serons prêtes dans quelques minutes* (Eugène Sue).

Il est vrai que, déjà au niveau de la "minute", on peut trouver des cas où *instant* et *minute* s'opposent respectivement comme "court" et "long", opposition que nous n'avons pas attestée pour *moment* :

(13) *Non pas dans un coin écarté : en plein salon, entourés de deux cents personnes. Non pas un **instant** : une longue demi-minute, peut-être* (Henri de Montherlant).

Ce type d'opposition, très rare avec *minute*, devient assez régulier avec *heure*. C'est à partir de ce niveau que l'écart quantitatif entre *instant* et *moment* est véritablement sensible. En effet, *instant* s'oppose systématiquement à *heure* respectivement comme "court" et "long", que ce soit dans des séries sémantiquement orientées :

(14) *dans chaque existence humaine, il vient un jour, une heure, un bref **instant**, ou Dieu, tout à coup, daigne apparaître dans toute son évidence et nous tend brusquement la main* (Roger Martin du Gard),

dans des cas où des "instants" sont inclus dans une "heure" ou une "demi-heure" :

(15) *Autrefois, il aurait perdu la tête, sacrifié par une faiblesse stupide ces **instants** - une demi-heure de bonheur* (Nathalie Sarraute) ;

(16) *Notre chère maîtresse Mme Malassis est en danger de mort depuis une heure, et elle prononce à chaque **instant** votre nom* (Pierre-Alexis Ponson du Terrail),

ou encore dans des cas de contraste temporel explicite :

(17) *L'heure que Julien passa dans sa chambre parut un **instant** à Mme de Rênal* (Stendhal).

Cela n'exclut pas totalement la possibilité d'équivalence approximative *instant* \approx *heure*, mais, contrairement à *minute*, ces exemples font plutôt figure d'exception :

(18) *La chambre à coucher, dont un vaste lit de milieu remplissait la plus grande partie, était toute rafraîchie, toute parfumée, et c'était pour Paul le meilleur **instant** de la journée que ces trois quarts d'heure qu'il passait ainsi à prendre le thé du matin avec Susanne* (Paul Bourget).

Contrairement à *instant*, dans les cooccurrences de *heure* avec *moment* celui-ci est le plus souvent ressenti comme une période du même ordre de grandeur que "heure", et même comme une période qui peut correspondre à "quelques heures" :

(19) *Les cours s'interrompaient à minuit pour une récréation d'une heure environ et les élèves profitaient de ce **moment** pour respirer l'air frais des ruines et s'amuser à déchiffrer les inscriptions que l'on trouve sur les pierres tombales hébraïques* (Boris Vian) ;

(20) *Il resta ainsi un long **moment**, une heure au moins* (Jean l'Hôte) ;

(21) *Il l'avait vue, tout à l'heure, il y avait quelques heures, il y avait un **moment**, il n'y avait pas longtemps, allongée sur le lit, la tête dans le sac, la main blanche sur le drap* (Jean Jiono).

La différence quantitative entre *instant* et *moment* devient encore plus visible quand on quitte l'échelle des intervalles plus ou moins brefs - "seconde", "minute" et "heure" - et qu'on observe les emplois de *instant* et de *moment* avec des effets de sens qui ne se limitent plus à des cas proprement "instantanés" ou "momentanés", mais qui, par extension, s'appliquent à des périodes plus longues. Ces exemples, assez peu nombreux et difficilement formalisables, ne peuvent pas donner lieu à des statistiques rigoureuses, mais on voit immédiatement que, même si ce phénomène n'est pas totalement exclu dans le cas de *instant*, les possibilités de *moment* sont significativement plus larges. En effet, à côtés des exemples isolés comme :

(22) *La soirée* était l'**instant** pénible de la journée (Emile Zola) ;

(23) Alors, pendant un **instant** qui dura peut-être *une nuit et un jour*, il ne pensa plus à rien (François Weyergans),

on observe de très nombreux cas où le mot *moment* recouvre des circonstances durables :

(24) Le **moment** le plus joyeux de l'année était *la saison des fraises* (Emile Ollivier) ;

(25) il venait sans doute d'un pays de plaine, peut-être d'un village inaccessible autrement qu'en camion surélevé, voire en hélicoptère, au **moment** de *la fonte des neiges* (Paul Thorez) ;

(26) *Janvier 1973* était un bon **moment** pour commencer une nouvelle vie (Harry Mathews) ;

(27) Sans grande passion, j'étais languissante d'ennui au plus beau **moment** de la vie, *de seize ans jusqu'à vingt* (Stendhal).

Enfin, toujours dans le contexte de quantification plus ou moins directe des deux mots, signalons l'existence d'exemples où un "moment" inclut explicitement un certain nombre d'"instants" :

(28) les filles durent s'imaginer qu'il n'était, comme les hommes, "homme" que quelques **instants**, puisqu'il n'était monté chez elles que "pour un **moment**" (Alfred Jarry) ;

(29) Je suis seule pour quelques **instants**, pendant que Miss Hudson dispose nos cahiers sur la table de la salle d'études. J'ai devant moi un court **moment** de liberté (Marguerite Yourcenar) ;

(30) Et pendant un **moment** (ou peut-être cela ne dura-t-il que *quelques instants* (...)) (Claude Simon).

Ce type d'exemples pourrait être décisif pour corroborer la thèse d'une hiérarchie simplement quantitative entre les deux mots, à condition d'être sûr que les cas inverses ne sont pas possibles. Or, curieusement, les textes littéraires ne sont pas à l'abri d'un tel renversement des rôles, même s'il est vrai que, dans ces cas, l'inclusion de *moments* dans *instant* est moins explicite que l'opération inverse dans la série d'exemples précédente :

(31) La vertu eut assez de force pendant quelques **moments** pour s'élever dans mon cœur contre ma passion, et j'aperçus du moins, dans cet **instant** de lumière, la honte et l'indignité de mes chaînes (Abbé Prévost) ;

(32) *vous oublierez bien vite ce que vous aura fait souffrir cette fille perdue que l'on nomme Marguerite Gautier, que vous avez bien voulu aimer un **instant** et qui vous doit les seuls **moments** heureux d'une vie qui, elle l'espère, ne sera pas longue maintenant* (Alexandre Dumas fils).

L'opposition quantitative entre *instant* et *moment* devient beaucoup plus évidente quand on étudie non pas les tentatives de chronométrage plus ou moins précis de ces deux notions mais les cas d'exploitation argumentative des deux mots. En effet, on voit bien que leur potentiel argumentatif est inverse.

Le mot *instant* a tendance à argumenter vers la conclusion « c'est court ». On le voit notamment dans ses emplois isolés où il n'est accompagné d'aucun adjectif :

(33) *Je peux entrer un **instant** ?* (ce qui sous-entend « ce ne sera pas long »),

mais surtout dans les emplois où il est associé à un adjectif (*court, bref, petit, etc.*), à un autre mot argumentatif ou à une construction à valeur argumentative (*seulement, ne... que, ne serait-ce que, etc.*) :

(34) *Pendant un **court instant**, l'univers bascula dans le vide* (Daniel Boulanger) ;

(35) *Il faut que quelqu'un me tienne la main, pour un **tout petit instant** seulement* (Gisèle Bienne) ;

(36) *Je suis **juste** sortie dans le jardin un **instant*** (Sylvie Germain) ;

(37) *D'un air excité, il demande si elle est toujours là, si on ne l'a pas enlevée, si elle se porte bien, s'il pourrait la voir, **ne serait-ce qu'un instant*** (Michel Mohrt) ;

(38) *Il y a un **instant à peine**, docteur, sauf votre respect, vous prétendiez que cet homme aurait pu être votre frère* (Pierre Mertens) ;

(39) *je sentis la torsion d'un nœud de chairs rampant en **moins d'un instant** jusqu'à mon cou* (Hector Bianciotti) ;

(40) *Elle ne s'était **pas** appuyée contre lui **plus d'un instant*** (Yann Queffélec) ;

(41) *Excusez-moi, je n'en ai **que** pour un **instant*** (Pierre Mertens).

Même si on trouve des contre-exemples :

(42) *Me hissant autant que je pouvais sur mes pattes à moi, je suis restée un **grand instant** à le regarder me toiser* (Remo Forlani) ;

(43) *il me semble que je contemplai ce spectacle horrible durant un **énorme instant**, avant d'oser crier avec mes frères* (Louis Delattre),

ils sont perçus plutôt comme des cas marqués où l'effet stylistique est acquis à travers l'utilisation du mot à contre-emploi.

La situation est très précisément inverse dans le cas de *moment*. Employé seul, il argumente déjà vers la conclusion « c'est long » :

(44) *Si tu as des coups de téléphone à donner, ça va prendre un **moment*** (Martin Winkler) ;

(45) *Il lui fallut donc un **moment** pour comprendre ce qui ce soir-là le tenait éveillé dans le noir* (Claude Simon) ;

(46) *Moi, ma promotion, ça fait un **moment** que je n'y pense plus* (Jean-Bernard Pouy).

Cette orientation argumentative peut être éventuellement explicitée par l'adverbe *déjà* :

(47) Voici déjà un **moment** que je ne reprends pas tes propos car ils sont si terriblement of-fensantes (...) (Jacques Lanzmann),

et/ou par les adjectifs *long, grand, bon, interminable*, etc., auxquels le mot *moment* s'associe tout à fait naturellement :

(48) Marie resta un long moment à regarder sa fille (Maurice Rheims) ;

(49) Nous demeurâmes là en silence, un long, un très long moment (Romain Gary) ;

(50) Quand l'employé revint avec la commande, un grand moment plus tard, seule la lampe de lecture était allumée et la jeune femme était presque nue (Jean-Patrick Manchette) ;

(51) Mais il y resta un bon moment sans voir de lumière et sans entendre aucun bruit (Georges Sand) ;

(52) nous nous sommes tus, il y a déjà un bon moment (Hector Branciotti) ;

(53) Mais tout me semblait lointain, déjà vécu, un interminable moment d'inertie qui au-rait eu lieu un autre été (Hector Branciotti).

Curieusement, même si le substantif *moment* est associé à l'adjectif *pe-tit*, cela ne lui confère pas obligatoirement la valeur argumentative inverse ; au contraire, dans ces emplois le mot *moment* est tout à fait capable de continuer d'argumenter en faveur de la conclusion « c'est long » :

(54) J'ai senti la main d'Alix me secouer le bras. Ça m'a remis un peu le pied dans l'étrier. Son visage se décomposait, elle avait dû me secouer depuis un petit moment (Jean-Bernard Pouy) ;

(55) (...) je suis revenu pour manger un morceau mais elle était toujours pas rentrée. C'est comme ça quand elles font des courses, j'ai pensé, ça prend toujours un petit moment (Philippe Djian) ;

(56) Il prévint que ça risquait de durer un petit moment, mais que c'était le plus important (Anne Vergne) ;

et même :

(57) Il y a eu un petit moment très long pendant lequel il ne s'est rien passé (Remo Forlani).

Cela étant dit, le mot *moment* n'est nullement incompatible avec les ad-jectifs *petit, bref, court*, employés dans toute leur plénitude sémantique, avec un effet de sens de « petitesse » tout à fait réel :

(58) Maître, je voudrais vous lire autre chose. Juste un petit moment (Boris Schreiber) ;

(59) Il y avait aussi eu, après le dîner, ce bref moment de révélation (Jacqueline de Romilly) ;

(60) Un très court moment, contre toute attente, Jean-Marie et Jakib se sont une dernière fois rabibochés (Bayon).

Comme ces emplois ne présentent aucun caractère stylistique, on a l'impression qu'un « court moment » est une notion plus naturelle qu'un « long instant ». On pourrait peut-être aller jusqu'à supposer que les mots *instant* et *moment* s'opposent respectivement comme le terme marqué et le terme non marqué : dans les emplois non stylistiques, l'"instant" est toujours court, tandis que le "moment" peut être court (on se souvient que,

dans les cooccurrences avec *seconde* et *minute*, le fonctionnement des deux mots est quasiment identique) ou plus long, mais surtout il accepte d'être raccourci par des adjectifs, ce qui peut même inverser sa valeur argumentative (*juste un petit moment* dans (58)).

Cette impression d'une plus grande "élasticité" du "moment" par rapport à l'"instant" est confirmée par la simple comparaison statistique des occurrences de *instant* et de *moment* avec les adjectifs *long* et *court*. Comme nous l'avons déjà entrevu dans certains exemples, ces deux adjectifs se combinent avec *instant* et *moment* dans des contextes très proches :

(61) *Puis il se tut un long instant. Il reprit un peu plus haut* (Pascal Quignard) ;

(62) *Il se tut un long moment. La conversation roulait maintenant sur l'Antigone d'Anouilh* (Roger Vailland) ;

(63) *moi aussi, j'irai, je pense, à Burbach, à cette époque, dit Conrad, après un court instant d'hésitation* (Arthur de Gobineau)

(64) *Je ne connais pas d'Aïcha, répondit-il, après un court moment d'hésitation* (Thierry Jonquet),

mais avec des écarts statistiques importants :

instant + *long* : 31 occurrences ;

moment + *long* : 840 occurrences ;

instant + *court* : 123 occurrences ;

moment + *court* : 88 occurrences.

En d'autres termes, l'adjectif *long* est 27,1 fois plus fréquent avec *moment* qu'avec *instant* (différence pondérée = 13,5 fois), tandis que l'adjectif *court* n'est que 1,4 fois plus fréquent avec *instant* qu'avec *moment* (différence pondérée = 2,8 fois).

Ces données sont doublement significatives :

- d'une part, elles confirment que les mots *instant* et *moment* sont respectivement associés au sentiment de "grandeur" et de "petitesse" temporelles ;

- d'autre part, on voit que même en termes de différence pondérée l'écart statistique entre *instant* et *moment* est 4,8 fois plus important en association avec l'adjectif *long* qu'avec l'adjectif *court* (en termes de différence absolue cet écart atteint 19,4 fois), ce qui veut dire que le "moment" accepte d'être "raccourci" beaucoup plus facilement que l'"instant" n'accepte d'être "rallongé".

À part ces quelques observations fondées essentiellement sur la valeur argumentative des deux mots et sur leur compatibilité avec les adjectifs *long* et *court*, il y a toutes les raisons de penser que cette différence quantitative reste accessoire et ne se manifeste que dans un nombre assez limité de cas. Dans les nombreux exemples qui vont suivre, elle sera le plus sou-

vent pratiquement insensible, éclipsée par une opposition sémantique visiblement beaucoup plus profonde.

Cette opposition est liée à une problématique d'ordre cognitif qui nous paraît d'une importance majeure, à savoir deux façons différentes d'appréhender le temps.

D'une part, c'est le temps pour ainsi dire absolu, objectif, astronomique, observable par l'intermédiaire d'instruments de mesure appropriés. C'est le temps susceptible de fournir le support à des événements même si cette possibilité n'est sollicitée par aucun apport événementiel effectif. C'est le temps qui passe même si on n'évoque aucun événement concomitant. Nous allons l'appeler « temps physique ».

D'autre part, c'est le temps qui est perçu à travers toute sorte d'événements qui remplissent le temps physique. Cette fois, ce n'est plus simplement le temps qui passe, mais plutôt une suite chronologiquement ordonnée d'événements qui se passent et s'enchaînent dans le temps ; c'est le temps « matérialisé » par les événements qui s'y situent. Nous allons l'appeler « temps événementiel ».

Dans une certaine mesure, on peut dire que le temps physique est une valeur essentiellement quantitative, tandis que le temps événementiel est une valeur à la fois quantitative et qualitative.

Les deux types de représentation temporelle fournissent des repères qui peuvent être utilisés pour situer un événement dans le temps :

- le repérage physique : un événement E est situé dans le temps par rapport à un repère temporel physique X : quelque chose peut se passer *pendant la nuit ; au mois de mai ; la semaine dernière ; cette année ;*
- le repérage événementiel : un événement E_1 est situé dans le temps par rapport à un événement E_2 : quelque chose peut se passer *pendant les travaux ; au premier semestre ; en vacances ; etc.*

À un degré avancé de généralisation les deux représentations se rejoignent : en effet, il y a de l'événementiel dans le temps physique puisque le mouvement des astres ou la marche des aiguilles d'une montre ne sont que des événements de nature particulière, des événements qui sont mis par l'homme au service de l'observation et de la quantification du temps physique. D'autre part, le support temporel "physique" reste présent en toile de fond derrière n'importe quelle chaîne événementielle. Les deux représentations temporelles que nous tentons de distinguer ne sont que deux facettes du même phénomène, ce qui rend extrêmement délicate l'opposition que nous proposons, nous aurons maintes occasions de le constater. Malgré cela, nous défendrons l'hypothèse selon laquelle la langue est sensible à la différence entre ces deux représentations du temps.

Dans certains cas, cette différence est suffisamment nette pour justifier deux emplois distincts du même mot, comme dans cette phrase entendue dans un dialogue :

(65) *La semaine dernière, j'ai eu une semaine difficile,*

Où *semaine*¹ correspond au temps physique, et *semaine*² au temps événementiel.

Dans d'autres cas la langue a élaboré de subtiles oppositions sémantiques qui reflètent la différence entre ces deux représentations temporelles.

Concrètement, pour revenir au cas qui nous intéresse dans l'immédiat, nous pensons que le mot *instant* se rattache essentiellement au temps physique, et le mot *moment* au temps événementiel. L'"instant" est un court fragment de temps susceptible d'accueillir un ou des événement(s), tandis que le "moment" est un court fragment de temps rempli d'événement(s) (probablement moins court que l'instant, mais la différence purement quantitative nous paraît d'ores et déjà moins importante que la différence qualitative que l'on vient d'évoquer). Les « instants » se succèdent sur l'axe temporel ; les « moments » constituent une chaîne événementielle.

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons imaginé un certain nombre de contextes dont le choix a été assez aléatoire mais que nous espérons discriminants sur le plan "temps physique/temps événementiel" et, de ce fait, susceptibles de donner un avantage statistique, selon le cas, soit au mot *instant*, soit au mot *moment*.

1. Contexte qualificatif

Dans ce contexte les mots *instant* et *moment* s'associent à des adjectifs qui expriment une appréciation qualitative : un contexte qui, dans notre hypothèse, doit manifester une certaine prédilection pour le substantif *moment*, car une appréciation qualitative porte plus naturellement sur une situation événementielle que sur un simple intervalle temporel. Ce contexte est représenté prototypiquement par les adjectifs *bon* et *mauvais*, auxquels nous avons ajouté un certain nombre d'adjectifs qu'on observe plus ou moins régulièrement avec *instant* et *moment*.

La plupart de ces adjectifs expriment une appréciation positive ou négative, souvent plus ou moins subjective, parfois expressive : *beau*, *bon* (naturellement, au sens qualitatif et non pas quantitatif où *bon moment* devient synonyme de *long moment*), *agréable*, *heureux*, *délicieux*, *merveilleux*, *pénible*, *tragique*, *affreux*, *terrible*, *horrible*, *douloureux*, etc. En voilà quelques exemples qui montrent bien que les deux substantifs peuvent se

combiner avec les mêmes adjectifs avec des effets de sens pratiquement identiques :

- (66) *Cet instant fut un **instant bon*** (Henri de Montherlant) ;
(67) *J'ai dû vous quitter dès neuf heures : à peine avant de partir ai-je eu le temps de lire un peu ; c'est le seul **bon moment** du jour* (André Gide) ;
(68) *Je bénis l'**heureux instant** qui fut l'étincelle où nos deux âmes prirent la flamme qui devait, qui ne doit plus s'éteindre* (Raymond Guérin) ;
(69) *tu béniras mille fois l'**heureux moment** qui t'aura rendu à ton Dieu* (Louis-Philippe Gérard) ;
(70) *Et c'était elle, elle seule qui savait l'heure, l'**instant terrible** où il faudrait sortir des trous, foncer dans la fumée, droit aux balles* (Roland Dorgelès) ;
(71) *je passe mes bras autour de ses bras à lui, que j'arrête ainsi dans les miens au **moment terrible** où ils allaient frapper* (Pierre Loti).

Dans d'autres cas, il s'agit de la qualification plus ou moins objective d'une situation :

- (72) *Fatou-gaye comprenait vaguement que ce réveil était un **instant dangereux*** (Pierre Loti) ;
(73) *Tout le monde comprit aussitôt que le **moment dangereux** était venu* (Emile Erckmann) ;
(74) *C'était un **instant difficile** à soutenir ; il risquait sa réputation* (Jean Genet) ;
(75) *Il y avait ce **moment difficile** à traverser ; son arrivée, sa froideur, son humeur lourde, longue à se déchirer* (Claire Etcherelli) ;
(76) *La minute où je m'arrêtais, place de l'Odéon, pour la regarder, fut l'**instant solennel** de ma vie* (Paul Bourget) ;
(77) *Et le **moment solennel**, ce fut quand les pères oblats soulevèrent la statue miraculeuse* (Maurice Barrès).

Assez souvent, l'adjectif souligne la saillance d'un événement par rapport aux autres événements de la même chaîne événementielle :

- (78) *Elle était arrivée à un de ces **instants critiques** dont l'épreuve n'a pas été épargnée même à la sainteté des plus grands saints, l'instant où l'âme doit continuer à aimer, toute vide et toute abandonnée* (Edmond et Jules de Goncourt) ;
(79) *le révérend père Rodin est dans l'un de ces **moments critiques** où une crise peut décider en quelques heures de la vie ou de la mort du malade* (Eugène Sue) ;
(80) *personne, il en était certain, ne pouvait soupçonner la foi superstitieuse qui le gouvernait à cet **instant décisif** de sa vie* (Joseph Kessel) ;
(81) *Il avait conscience d'être à un **moment décisif** de sa vie* (Eugène Dabit) ;
(82) *Il avait tout prévu, aménagé, calculé, minuté pour apparaître au **suprême instant** comme un fantôme et comme la foudre* (Joseph Kessel) ;
(83) *Mais au **suprême moment**, tandis que je caressais, entre mes deux mains, ses poings convulsivement fermés, il se dressa sur son séant* (Louis Delattre),

ou bien, au contraire, marque la similitude d'un « instant/moment » avec d'autres en le caractérisant, de façon plus ou moins implicite, à travers son appartenance à toute une catégorie d'événements :

- (84) *Pour de **pareils instants**, elle eût engagé son avenir, s'il lui eût encore appartenu* (Marcel Arland) ;
(85) *courbé sur ce lit de douleur, il adressa à la pauvre fille les graves et consolantes paroles que la religion réserve pour de **pareils moments*** (Prosper Mérimée).

Nous avons regroupé les statistiques dans un tableau où les adjectifs sont disposés dans l'ordre décroissant du nombre d'occurrences que nous avons relevées dans les textes de notre corpus :

Tableau A

n°	adjectif	total <i>instant(s)</i>	total <i>moment(s)</i>	total occurrences
1	bon	5	347	352
2	pareil	12	165	177
3	heureux	34	110	144
4	rare	47	87	134
5	favorable	31	102	133
6	mauvais	1	126	127
7	fatal	34	86	120
8	critique	21	95	116
9	suprême	23	88	111
10	décisif	28	74	102
11	terrible	9	82	91
12	beau	19	64	83
13	difficile	3	80	83
14	propice	19	62	81
15	doux	17	62	79
16	délicieux	20	47	67
17	solennel	23	42	65
18	grand	1	60	61
19	opportun	4	47	51
20	pénible	10	36	46
21	cruel	13	30	43
22	grave	10	27	37
23	tragique	13	24	37
24	agréable	4	32	36
25	crucial	13	22	35
26	unique	9	25	34
27	dur	0	33	33
28	parfait	5	27	32
29	fugitif	19	11	30
30	dangereux	4	22	26
31	lucide	5	20	25
32	privilegié	5	20	25
33	douloureux	4	20	24
34	merveilleux	12	11	23
35	horrible	5	15	20
36	funeste	6	13	19
37	redoutable	5	14	19
38	inoublable	7	11	18
39	triste	0	16	16
40	béni	4	11	15
41	cher	7	8	15
42	important	3	12	15

43	intéressant	0	14	14
44	pathétique	1	13	14
45	sublime	1	13	14
46	dramatique	3	10	13
47	étrange	6	7	13
48	fort	2	11	13
49	tranquille	3	10	13
50	périlleux	4	8	12
51	sale	0	12	12
52	vrai	3	9	12
53	joli	1	10	11
54	pur	4	7	11
55	calme	4	6	10
56	désagréable	0	10	10
57	inattendu	1	9	10
58	intense	1	9	10
59	tendre	1	9	10
60	vilain	0	10	10
	Total	549	2 463	3012

Les résultats, même s'ils sont assez variables selon le cas, donnent des statistiques globales nettement en faveur de *moment*, que ce soit en termes de différence absolue ou pondérée :

- différence absolue : 4,5 fois ;
- différence pondérée : 2,3 fois,

ce qui confirme notre supposition sur une meilleure compatibilité du mot *moment* avec ce type de contexte, plutôt événementiel que simplement temporel.

2. Contexte superlatif

Ce contexte représente un cas particulier du contexte précédent. Cette fois-ci il s'agit de l'emploi des mots *instant* et *moment* avec différents adjectifs au superlatif. Assez souvent, il s'agit des mêmes adjectifs dans des contextes très proches :

(86) *Pas de détresse qui, même à l'instant le plus critique, ne voie blanchir dans ses profondeurs l'inexprimable lever de l'espérance* (Victor Hugo) ;

(87) *Le lendemain matin, Rosalie, en allant à la messe, apprit par Mariette une partie des circonstances qui motivaient la disparition d'Albert au moment le plus critique de sa vie* (Honoré de Balzac) ;

(88) *Même aux pires instants de ma vie, je n'ai jamais été maître des images et j'ai trouvé, dans leurs jeux, je ne sais quel discordant attrait* (Georges Duhamel) ;

(89) *Aux pires moments de ma vie - par exemple l'été diabolique où tout s'est dissous entre Véronique et moi - je n'ai jamais perdu ni mon coup de fourchette ni mon impétuosité à la drague* (Gabriel Matzneff) ;

(90) *et là se sont passés les plus doux instants de ma vie* (Jean Potocki) ;

(91) *les **moments les plus doux** de ma vie sont ceux que je passe sous vos fenêtres, quelquefois, le soir* (Stendhal) ;

(92) *Alors elle voulut ne pas faire faute à maman, l'assister dans **les instants les plus cruels que celle-ci eût encore traversés*** (Marcel Proust) ;

(93) *Dans **les moments les plus cruels**, j'ai accompli toutes mes tâches, celles de la terre, d'abord, avec mes gens et, seul, plus durement, celles de la raison* (Henri Bosco).

Comme on pouvait s'y attendre, les données statistiques sont proches de celles du contexte précédent, avec toutefois un avantage plus marqué de *moment* qui s'explique très probablement par la nuance de saillance événementielle apportée par le superlatif, et qui se rajoute à l'aspect proprement qualificatif :

- *instant(s)* : 56 occurrences ;

- *moment(s)* : 350 occurrences,

soit une différence absolue de 6,3 fois et une différence pondérée de 3,2 fois.

3. Contexte indéfini caractérisant

Le contexte indéfini caractérisant est représenté par les syntagmes nominaux où le substantif *instant* ou *moment*, sans être défini, obtient une caractérisation à travers un complément du nom sans article : *un instant/moment + de + N*.

Dans ce contexte, on observe un équilibre remarquable entre *instant* et *moment*.

Tout d'abord, du point de vue qualitatif, on voit que les deux mots ont tendance à se combiner systématiquement avec les mêmes substantifs introduits par *de*. Ces derniers appartiennent essentiellement à deux catégories inégalement représentées dans le corpus.

La première catégorie, largement majoritaire, inclut des substantifs exprimant l'état psychologique du personnage :

(94) *Il savait bien qu'il était capable, tout comme un autre, de commettre, dans un **instant de passion**, une sottise, une malhonnêteté peut-être, et, – qui sait ? – davantage* (Romain Rolland) ;

(95) *Mais je découvrais qu'elle détruisait presque tout ce qu'elle avait d'abord écrit dans un **moment de passion** ; elle déchirait chaque matin au réveil ses billets d'après minuit* (Charles Sainte-Beuve) ;

(96) *Il se montrait encore plus vigilant si la faute était minime, comme ce moustique écrasé dans un **instant de colère*** (François Weyergans) ;

(97) *M. Lamiel, le professeur de philo, lui avait dit dans un **moment de colère** : Vous êtes idiot* (Nathalie Sarraute) ;

(98) *Dans un **instant d'expansion**, Dubuche avait même laissé entendre que, sa femme ayant failli mourir à ses secondes couches, et s'évanouissant d'ailleurs au moindre contact trop vif, il s'était fait un devoir de cesser tous rapports conjugaux avec elle* (Emile Zola) ;

(99) *dans un **moment d'expansion**, Charvin m'a avoué qu'il ne changerait pas sa barbe contre des lunettes* (Edmond et Jules de Goncourt) ;

(100) *t'inquiétais-tu de moi quand tu profitais de ma passion soudaine pour exiger, dans un **instant d'égarement**, trois actes qui auraient pu briser mon existence et qui laisseront toujours en moi le souvenir d'une triple honte ?* (Pierre Louÿs) ;

(101) *Dans un **moment d'égarement** heureusement passé, j'avais gardé une de vos lettres* (Alphonse Karr).

Dans le deuxième groupe d'exemples, minoritaire, le complément du nom inclut un substantif qui réfère à des circonstances "extérieures" :

(102) *Je m'attache à ce pays dans un **instant de crise** suprême ; au printemps, la guerre décidera de son sort et du mien* (Pierre Loti) ;

(103) *le salaire de l'artisan pourra, dans un **moment de crise** commerciale, être réduit de moitié* (Eugène Sue) ;

(104) *La chaleur nous étouffait le jour comme la nuit sans une heure ou un **instant de répit**, sans un souffle d'air pour l'alléger* (Michel de Grèce) ;

(105) *On venait justement de finir la moisson et c'est un **moment de répit**, avant qu'on se mette aux regains, et on en profitait pour faire une belle fournée, pas seulement de pain, mais aussi de gâteaux* (Charles-Ferdinand Ramuz).

Pour comparer les compatibilités de *instant* et de *moment* avec différents substantifs, nous avons dressé la liste des 40 substantifs le plus fréquemment attestés respectivement auprès de *instant* et de *moment* en détachant par une trame de fond les substantifs qui coïncident dans les deux listes :

Tableau B

<i>instant</i>		<i>Moment</i>	
substantif	nombre d'occurrences	substantif	nombre d'occurrences
silence	160	silence	506
hésitation	54	réflexion	99
réflexion	35	entretien	71
repos	29	repos	68
répit	15	hésitation	67
bonheur	9	faiblesse	33
inattention	8	audience	26
attention	7	bonheur	24
égarement	7	joie	20
gêne	7	répit	18
liberté	7	folie	18
sommeil	7	colère	17
faiblesse	6	calme	17
calme	5	oubli	16
conversation	5	humeur	16
crainte	5	espoir	15
folie	5	égarement	15
stupeur	5	trouble	14
tranquillité	5	surprise	14
colère	4	erreur	13
immobilité	4	stupeur	12
joie	4	distraktion	12
paix	4	désespoir	12

plaisir	4	attention	12
recueillement	4	angoisse	12
solitude	4	tranquillité	11
surprise	4	liberté	11
angoisse	3	inattention	11
attente	3	gêne	11
délire	3	crise	11
distraktion	3	paix	10
émotion	3	exaltation	10
erreur	3	émotion	10
espoir	3	attente	10
étonnement	3	patience	9
humeur	3	panique	9
inquiétude	3	ivresse	9
oubli	3	enthousiasme	9
trouble	3	détente	9
vie	3	conversation	9

On voit que, sur les 40 substantifs des deux listes, 29 coïncident : *silence, hésitation, réflexion, repos, répit, bonheur, inattention, attention, égarément, gêne, liberté, faiblesse, calme, conversation, folie, stupeur, tranquillité, colère, joie, paix, surprise, attente, distraction, émotion, erreur, espoir, humeur, oubli, trouble.*

Du point de vue quantitatif, le nombre d'occurrences de *instant* dans le contexte indéfini caractérisant est de 697, tandis que *moment* est représenté par 1 755 occurrences. Si ces statistiques donnent une différence absolue de 2,5 fois, la différence pondérée est très faible : 1,3 fois en faveur de *moment*. On voit, en tout cas, qu'elle est beaucoup moins significative que dans les deux premiers contextes où elle était respectivement de 2,3 et de 3,2 fois.

Nous retiendrons cette situation qui s'écarte sensiblement des autres statistiques de ces premiers contextes, pour y revenir plus loin.

4. Contexte sélectif

Dans le contexte que nous appelons « sélectif » il s'agit de sélectionner, sur l'axe temporel, un point ("instant" ou "moment") qui est pour telle ou telle raison considéré comme plus favorable (ou moins favorable) que les autres pour l'accomplissement d'une action. Ce contexte implique donc l'idée de choix, un choix qui, *a priori*, ne se fait pas simplement entre différents points sur l'axe temporel mais entre différentes situations dans la chaîne événementielle.

Il serait logique de supposer que cet effet de sens (qui pourrait être exprimé prototypiquement par le substantif *occasion*) est plus compatible avec le mot *moment* qu'avec le mot *instant*. D'ailleurs, le mot *moment* figure

parfois en cooccurrences explicitement synonymiques avec *occasion*, contexte où nous n'avons pu relever aucune occurrence de *instant* :

(106) *Tout le monde se posa pour écouter avec d'autant plus de complaisance que chacun avait assez parlé, la conversation allait languir, et ce moment est l'occasion que doivent choisir les conteurs* (Honoré de Balzac) ;

(107) *elle devait penser que c'était le moment de parler, une occasion unique* (François Mauriac) ;

(108) *Mais nous ne sommes pas assez forts pour nous dresser contre lui. Il faut attendre le moment, l'occasion* (Michel de Grèce).

Dans le contexte sélectif, les mots *instant* et *moment* se rencontrent le plus couramment :

a) avec le verbe *choisir*

b) dans les constructions *l'instant venu, à l'instant venu/le moment venu, au moment venu*

c) dans l'expression *à l'instant voulu/au moment voulu*.

d) dans la construction *c'est/ce n'est pas/est-ce l'instant/le moment de + Infinitif*.

a) Nous avons étudié les cooccurrences des mots *instant* et *moment* avec le verbe *choisir* dans les trois formes les plus fréquentes de ce verbe : *choisir, choisit* et *choisi* (en vérifiant, naturellement, que le verbe porte bien sur *instant/moment*).

Les deux combinaisons sont largement représentées dans le corpus, parfois chez les mêmes auteurs :

(109) *Pour un peu, je me serais fendu d'un petit poème sucré mais l'instant était mal choisi pour s'occuper de choses sérieuses* (Philippe Djian) ;

(110) *Mon horoscope prévoyait que j'allais avoir une semaine difficile avec mes collègues de bureau mais que le moment était bien choisi pour demander une augmentation* (Philippe Djian),

avec 22 occurrences de *instant* et 193 occurrences de *moment*, ce qui fait une différence absolue de 8,8 fois et une différence pondérée de 4,4 fois en faveur de *moment*.

b) Les cooccurrences de *instant/moment* avec le participe *venu* présentent deux cas de figure différents, mais les deux s'inscrivent dans la logique de la "sélection" :

• soit en fonction de proposition participe :

(111) *Tous ses réflexes ainsi récupérés, il comptait bien se jeter entre Isabelle et la tueuse, l'instant venu... périr comme il l'avait toujours souhaité* (Daniel Pennac) ;

(112) *Vous fumez tranquillement votre pipe à l'endroit précis où vous n'aurez qu'à serrer la détente, le moment venu, pour rouler votre bête* (Georges Bernanos),

• soit en fonction de COD + attribut de COD :

(113) *M. Robert jugea l'instant venu : "emmenez-le, dit-il à ces dames, oui, toutes les trois, je connais ses goûts"* (Louis Aragon) ;

(114) *Leuilly orienta la conclusion quand il jugea le moment venu* (André Dhôtel).

Nous rajouterons à ces exemples les emplois, assez rares mais relevant du même contexte sélectif, de l'expression à l'instant/au moment venu :

(115) *Mieux vaut penser à cela tout de suite, s'y préparer, être prêts à l'instant venu...* (Maurice Genevoix) ;

(116) *Le spectacle du monde, ou la mode, nous apprennent à faire fi, dans le public, de tel ou tel penchant naturel qui se retrouve infailliblement, au moment venu, dans le particulier* (Réne Boylesve).

Les occurrences de *instant* dans ces trois constructions sont au nombre de 9, les occurrences de *moment* au nombre de 179, ce qui donne à *moment* un avantage absolu de 19,9 fois et un avantage pondéré de 10 fois.

c) Les expressions à l'instant voulu/au moment voulu :

(117) *Le seul moyen de me trouver à l'instant voulu devant la passante fugitive était de rejoindre, étape par étape, le Sans-Souci* (Joseph Kessel) ;

(118) *Sous son pied, la maîtresse de la maison trouve un ressort de sonnette pour appeler les gens, afin qu'ils n'entrent qu'au moment voulu, sans jamais rompre un entretien ou déranger une attitude* (Honoré de Balzac).

Ces cas sont relativement peu nombreux : 4 occurrences de *instant*, 46 occurrences de *moment*, ce qui fait une différence absolue de 11,5 fois et une différence pondérée de 5,8 fois en faveur de *moment*.

d) Tout comme dans le cas précédent, la construction *c'est/ce n'est pas/est-ce l'instant/le moment de + Infinitif* est théoriquement accessible aux deux substantifs dans des contextes très proches :

(119) *C'est l'instant d'acheter des tableaux. Les peintres crèvent de faim* (Guy de Maupassant) ;

(120) *Françoise de se dire que c'est le moment d'acheter une cruche. Madame Pô, marchande de poterie, est heureuse de vendre une cruche et detrouver une distraction à son angoisse* (Marcel Jouhandeau)

(121) *Ce n'est pas l'instant de rire quand l'ennemi entre dans la capitale* (Paul Adam) ;

(122) *Allons ! Reprit-il, ce n'est pas le moment de rire. Parlons sérieusement* (Gaston Leroux),

mais, quantitativement, l'écart entre *instant* et *moment* est très marqué. Voici les statistiques des cas les plus fréquents :

Tableau C

	occurrences avec <i>instant</i>	occurrences avec <i>moment</i>	total
<i>c'est l'instant/le moment de/d' + infinitif</i>	6	84	90
<i>ce n'est/c'est pas/plus/point/guère... l'instant/le moment de/d' + infinitif</i>	1	156	157
<i>est-ce/n'est-ce pas l'instant/le moment de/d' + infinitif</i>	0	12	12
<i>c'était l'instant/le moment de/d' + infinitif</i>	2	67	69
<i>ce n'était/c'était pas/plus/point/guère... l'instant/le moment de/d' + infinitif</i>	1	95	96

<i>était-ce/n'était-ce pas l'instant/le moment de/d' + infinitif</i>	0	5	5
TOTAL	10	419	429

ce qui fait une différence absolue de 41,9 fois et une différence pondérée de 21 fois en faveur de *moment*.

Dans l'ensemble du contexte sélectif, toutes occurrences confondues, le mot *instant* figure 45 fois et le mot *moment*, 837 fois, ce qui donne à ce dernier un avantage très significatif : une différence absolue de 18,6 fois et une différence pondérée de 9,3 fois.

Notons tout de même que ces statistiques sont loin d'être homogènes : la différence pondérée varie de 4,4 dans les emplois avec le verbe *choisir* à 21 dans la construction *c'est l'instant/le moment de + Infinitif*.

Un écart d'une telle importance au sein du même effet de sens – celui de sélection d'un « instant/moment » dans une série – est un phénomène qui mérite réflexion et qui appelle ne serait-ce qu'une tentative d'explication.

Nous pensons qu'il peut être expliqué à travers une hypothèse très simple : le contexte sélectif étant très nettement événementiel, le rendement sémantique de l'opposition *instant/moment* est le plus élevé dans les cas où l'effet de sens sélectif est exprimé de manière moins explicite ; au contraire, si le sens de sélection est exprimé de façon très explicite, l'opposition sémantique entre *instant* et *moment* se réduit à une simple question de compatibilités (ce qui reste cependant un facteur suffisant pour que l'avantage de *moment* se maintienne dans tous les cas). Or, les cas qui rendent le plus explicitement l'effet de sens de sélection sont justement les combinaisons avec *choisir*, tandis que le cas le moins explicite est certainement la construction *c'est l'instant/le moment de + Infinitif* où le sens de sélection n'est exprimé que par l'article défini.

5. Contexte interrogatif/exclamatif

Ce contexte est représenté par les substantifs *instant/moment* introduits par le déterminant *quel* dans les constructions exclamatives, interrogatives et relatives.

Les constructions exclamatives s'apparentent dans une certaine mesure au contexte qualificatif : le déterminant *quel* apporte à *instant/moment* une qualification imprécise mais puissamment expressive, une idée de forte saillance qui, naturellement, ne peut pas concerner un simple point sur l'axe temporel, mais obligatoirement un événement dans la chaîne événementielle, une circonstance dont les propriétés sont suffisamment remar-

quables pour justifier l'expressivité de la construction. Dans la plupart des cas, ce contenu événementiel est identifiable dans le contexte :

(123) *Moi, je l'aurais toujours reconnue, fût-elle déguisée en Turc ou en caporal prussien ; et pourtant je ne l'avais vue qu'un instant, mais **quel instant** dans ma vie !* (Georges Sand) ;

(124) *Tout à coup elle aperçut, dans la loge opposée, lord Nelvil dont les regards étaient fixés sur Lucile. **Quel moment** pour Corinne !* (Germaine de Staël).

Dans d'autres cas, le commentaire événementiel se rattache directement et explicitement à *instant/moment* :

(125) *Oh, **quel instant** que celui où il sentit à travers ses vêtements cette jeune vie, douce, tendre et vigoureuse, cette fierté qui se rendait, cette force qui s'abandonnait* (Valéry Larbaud) ;

(126) ***Quel moment** que celui où je demeurai seul avec cette charmante personne !* (Claude Godard d'Aucour).

Les constructions interrogatives supposent une réponse qui peut situer l'événement E soit dans un point sur l'axe temporel, soit parmi les événements d'une chaîne événementielle. Pour le premier cas, il existe les formules spécialisées à *quelle heure*, à *quelle date*, etc. Il y a tout lieu de supposer que, les mots *instant* et *moment* n'étant pas des unités chronométriques conventionnelles, les questions introduites par à *quel instant/moment* se projettent plutôt sur la chaîne événementielle que sur l'axe purement temporel :

(127) *Comment ensuite s'annonça le désastre ? À **quel instant** précis apparurent les premiers signes de ma ruine intérieure ? Voilà ce que je ne saurais vous dire au juste* (Georges Duhamel) ;

(128) *Patrick Muller m'a demandée en mariage. À **quel moment** ? Dans une minute d'un désespoir qui me menait au suicide, d'un désespoir que tu n'as pas deviné.* (Paul Bourget).

La situation est, naturellement, identique dans le cas des constructions relatives :

(129) *C'était une de ces belles nuits d'été dont on ne saurait dire à **quel instant** elles commencent, tant le ciel reste clair, même après le coucher du soleil* (Julien Green) ;

(130) *Nous savons, maintenant, comment l'homme est entré par la fenêtre, et nous savons aussi à **quel moment** il est entré. Il y est entré pendant la promenade de cinq heures* (Gaston Leroux).

On s'attend donc à une prépondérance des occurrences de *moment* dans les statistiques de ce contexte (dont nous avons éliminé les cas de *n'importe quel instant/moment* qui seront étudiés dans le contexte suivant). En effet, dans l'ensemble des trois constructions, les occurrences de *instant* sont au nombre de 19, tandis que celles de *moment* sont 12,9 fois plus nombreuses : 246 exemples (la différence pondérée est donc de 6,5 fois).

6. Contexte indéfini non caractérisant

Ce contexte est représenté par les mots *instant/moment* introduits dans la plupart des cas par un déterminant indéfini ou, éventuellement, accompagnés d'un adjectif indéfini (ce qui est le cas du mot *autre* ou du mot *certain* au singulier). Nous avons choisi pour l'analyse statistique la construction prépositionnelle en fonction circonstancielle qui sert à situer un événement dans le temps et dont la quasi-totalité des occurrences incluent la préposition *à* (cette construction est de loin la plus représentative de ce type de contexte). On peut y distinguer trois sous-catégories quantitativement inégales :

- a) *à un certain instant/moment*
à certains instants/moments
à un instant/moment donné
à un instant/moment,
à un autre instant/moment
à d'autres instants/moments
à aucun instant/moment
à n'importe quel instant/moment
- b) *à chaque instant/moment*
- c) *à tout/tous instant(s)/moment(s)*

a) Comme dans les cas précédents, le contexte indéfini non caractérisant reste accessible aux deux substantifs, dans des environnements très proches :

(131) **À un certain instant** il lui sembla entendre craquer une branche morte sous un pas assez lourd (Théophile Gautier) ;

(132) Il n'y avait donc rien à craindre de ce côté ; pourtant, **à un certain moment**, Isabelle crut voir au fond de cette ombre briller deux yeux humains (Théophile Gautier).

On va donc à nouveau faire appel aux statistiques. Or, dans ce contexte la problématique très délicate de l'opposition *instant/moment* se heurte à celle, tout aussi délicate, des déterminants indéfinis, ce qui donne parfois des résultats statistiques assez surprenants, et qui ne sont pas toujours faciles à interpréter.

Dans la construction *à un certain instant/moment* il s'agit de dégager un fragment de temps qui, sans être défini ni même caractérisé, est présenté comme saillant, qualitativement différent des autres fragments de temps. Or, sur l'axe temporel purement physique tous les fragments sont par définition qualitativement identiques ; en revanche, une chaîne événementielle se compose de situations événementielles qui se suivent et qui sont différentes les unes des autres. A ce titre les « moments » de la chaîne événementielle sont en quelque sorte « pré-individualisés » et, par conséquent, plus facilement individualisables que les « instants » de l'axe temporel.

Cette chaîne événementielle peut soit être précisée sous forme de complément du nom :

(133) *Il se souvenait qu'à un certain moment de son existence l'idée d'une vie avec une femme et des enfants lui paraissait non pas inconcevable* (Pierre Moinot),

soit apparaître dans le contexte :

(134) *Lui, cependant, s'était mis en devoir de redescendre immédiatement pour rejoindre sa corvée. Pour être plus promptement arrivé, il se laissa glisser dans le gréement et se mit à courir sur une basse vergue. Tous les yeux le suivaient. À un certain moment, on eut peur ; soit qu'il fût fatigué, soit que la tête lui tournât, on crut le voir hésiter et chanceler* (Victor Hugo).

Dans le premier exemple, la chaîne événementielle n'est autre chose que la vie du personnage (*son existence*), et la situation saillante est celle dont les circonstances (que nous n'apprenons pas dans ce contexte restreint) lui ont donné une idée qu'il n'a apparemment jamais eue durant le reste de sa vie.

Dans le deuxième exemple, la chaîne événementielle est explicitement décrite dans le contexte immédiat : ce sont les déplacements du personnage dont l'interruption constitue la situation événementielle saillante exprimée par *un certain moment*.

Comme prévu, les statistiques donnent un net avantage à *moment* dont le côté événementiel est plus facilement compatible avec la démarche d'individualisation d'un fragment de temps :

- à *un certain instant* : 2 occurrences
 - à *un certain moment* : 110 occurrences
- (différence absolue : 55 fois, différence pondérée : 27,5 fois).

Tout aussi logiquement, la différence s'estompe partiellement au pluriel (tout en restant considérable) : en effet, dans *à certains instants/moments*, le sens itératif limite la portée de l'individualisation et rend donc l'emploi de *instant* plus justifié :

- à *certaines instants* : 23 occurrences
 - à *certaines moments* : 193 occurrences
- (différence absolue : 8,4 fois, différence pondérée : 4,2 fois).

Dans un contexte pratiquement identique, les mots *instant* et *moment* s'associent à l'adjectif *donné* :

(135) *À un instant donné, toute barricade qui tient devient inévitablement le radeau de la Méduse* (Victor Hugo) ;

(136) *C'était sa réserve de points d'appui et de leviers, dont il pouvait avoir grand besoin à un moment donné* (Victor Hugo).

Comme dans le cas précédent, le score est nettement en faveur du mot *moment* :

- à *un instant donné* : 6 occurrences ;

- à un moment donné : 173 occurrences

(différence absolue : 28,8 fois, différence pondérée : 14,4 fois).

Curieusement, même si l'apport sémantique des adjectifs *certain* et *donné* est pratiquement nul, ils semblent assurer un effet individualisant minimum qui, malgré son côté fictif, est suffisant pour permettre les emplois, ne serait-ce que très minoritaires, du mot *instant*. Dès que le substantif se trouve privé de cet appui, le mot *moment* devient le seul possible. En tout cas, le contexte que nous avons choisi pour exclure toute expansion du substantif – à un instant/moment suivi d'une virgule – n'a fourni aucun exemple de *instant* :

(137) *Des jeunes gens sortent de la boîte. Hippo aperçoit Nathalie. Elle suit le groupe en riant, puis à un moment, tourne la tête vers lui* (Eric Rochant) :

- à un instant, : 0 occurrences ;
- à un moment, : 302 occurrences.

Dans le même cadre syntaxique, nous avons relevé les statistiques de trois autres constructions :

■ à un autre instant/moment :

(138) *sur ce, si vous le voulez bien, vous reprendrez votre interrogatoire à un autre instant, car je suis pressée et je me sauve* (Joris-Karl Huysmans) ;

(139) *si je dérange, je puis très bien revenir à un autre moment, quand vous voudrez* (Edouard Estaunier).

Dans ces cas, on évoque un « autre instant / moment » différent de l'« instant / moment » présent. Comme cette différence ne peut être que qualitative, *un autre instant / moment* réfère plus à une situation qu'à un simple fragment du temps physique, d'où l'avantage statistique de *moment* :

- à un autre instant : 2 occurrences ;
- à un autre moment : 26 occurrences

(différence absolue : 13 fois, différence pondérée : 6,5 fois) ;

■ à d'autres instants/moments :

(140) *Par moments il sentait déjà sur son visage un vent tiède à l'odeur de sel et de résine, et une bouffée de bonheur lui montait au cœur. À d'autres instants, il éprouvait un regret qui ressemblait à de la rancune* (Simone de Beauvoir) ;

(141) *Par moments il n'était qu'un vide anxieux et à d'autres moments, il devenait tout le monde, son angoisse se calmait* (Jean-Paul Sartre).

- à d'autres instants : 11 occurrences ;
- à d'autres moments : 88 occurrences

(différence absolue : 8 fois, différence pondérée : 4 fois) ;

■ à aucun instant/moment :

(142) (...) et il m'en restait autant à taper, je n'en pouvais plus, à aucun **instant** de ce travail je n'avais ressenti le moindre plaisir (Hervé Guibert) ;

(143) Et elle repartit, me laissant à mon angoisse. A aucun **moment** de cet épisode, cependant, je n'ai pu lui en vouloir (Albert Memmi).

Cette construction repose sur le présupposé selon lequel un événement aurait pu se produire si la situation événementielle avait été différente (dans nos exemples : « j'aurais pu ressentir du plaisir si le travail avait été plus agréable » ; « j'aurais pu lui en vouloir si elle s'était comportée différemment »). Ce présupposé est d'ordre événementiel, ce qui se traduit par une différence statistique très marquée en faveur de *moment* :

- à *aucun instant* : 4 occurrences ;
- à *aucun moment* : 126 occurrences

(différence absolue : 31,5, différence pondérée : 15,8 fois).

■ à *n'importe quel instant/moment* :

(144) Plus tard, je comprendrais qu'un chat aussi mirifique que mon efflanqué peut, à n'importe quel instant, vous être enlevé, arraché (Remo Forlani) ;

(145) Parce que si c'est un zombi, il porterait ta voix au diable qui pourra venir t'enlever à n'importe quel moment (Joseph Zobel).

D'une part, l'effet de sens résultatif de cette construction est l'effacement de toute différence entre les divers "instants/moments". Mais l'idée même d'effacement implique l'existence d'une différence à effacer : il s'agit donc, une fois de plus, non pas d'une simple suite d'instants physiques, tous identiques par définition, mais d'une succession de moments événementiels, potentiellement différents les uns des autres.

Cette analyse est confirmée par les statistiques qui révèlent un avantage de *moment* :

- à *n'importe quel instant* : 2 occurrences ;
- à *n'importe quel moment* : 33 occurrences

(différence absolue : 16,5 fois, différence pondérée : 8,3 fois).

Dans cette première catégorie des exemples du contexte indéfini non caractérisant les occurrences de *instant* sont au nombre de 50, celles de *moment* au nombre de 1 052 : la différence absolue toutes occurrences confondues est donc de 21 fois, et la différence pondérée de 10,5 fois en faveur de *moment*. Dans tous ces exemples les mots *instant* ou *moment* évoquent un fragment de temps saillant ou potentiellement saillant qui se détache ou pourrait se détacher des autres "instants/moments". Cette saillance, assez évidente au singulier, peut être atténuée par la mise au pluriel ; dans certains cas comme *aucun* ou *n'importe quel* elle se réalise au niveau des présupposés plutôt qu'au niveau de l'effet de sens explicite, mais elle est partout présente d'une façon ou d'une autre, ce qui explique, pour nous, la prépondérance quantitative aussi nette de *moment* : en effet, on conçoit

beaucoup plus naturellement la saillance d'un événement dans une chaîne événementielle que celle d'un fragment sur le simple axe temporel au sens physique.

b) La deuxième catégorie est représentée essentiellement par la construction à *chaque instant/moment*. Malgré la présence d'un déterminant indéfini, elle se distingue des autres cas du contexte indéfini non caractérisant par l'effet de multiplication imposé par *chaque*. Une telle multiplication ne suppose aucune saillance des fragments multipliés qui sont présentés comme des entités uniformes. On se retrouve donc dans le domaine du temps physique où tous les fragments sont qualitativement similaires. Comme dans les cas précédents, les deux mots – *instant* et *moment* – peuvent participer à cette construction sans changement de sens notable :

(146) *J'évitais les bois où, à cause des palombières, il faut s'arrêter à chaque instant* (François Mauriac) ;

(147) *Ses espadrilles, de nouveau, s'alourdissent ; elle choisit de ne pas les vider, pour ne pas s'arrêter à chaque moment* (André Pieyre de Manduargues),

mais cette fois-ci, en toute logique, les statistiques s'inversent et donnent un avantage très net à *instant* :

- à *chaque instant* : 1502 occurrences ;
- à *chaque moment* : 103 occurrences,

soit une différence absolue de 14,6 fois et une différence pondérée de 29,2 fois (!) en faveur de *instant*.

Ce contexte est le premier où l'étude des textes de notre corpus montre une importante évolution diachronique : les données statistiques divergent considérablement selon la période étudiée. Le tableau qui suit montre l'évolution de la distribution des occurrences de à *chaque instant/moment* dans les textes avant 1800, entre 1801 et 1900, et après 1901. Naturellement, pour obtenir la différence pondérée, nous avons recalculé le coefficient de pondération – CP – séparément pour chaque période :

Tableau D

	occurrences de à <i>chaque ins- tant</i>	occurrences de à <i>chaque mo- ment</i>	différence absolue en faveur de <i>instant</i>	CP	différence pondérée
avant 1800	274	48	5,7	2,21	12,6
1801- 1900	602	27	22,3	2,16	48,2
après 1901	626	28	22,4	1,83	41
TOTAL	1 502	103	14,6	2	29,2

On voit que, si le corpus d'avant 1800 laisse une place modeste, mais non négligeable au mot *moment* qui est 5,7 fois moins fréquent que *instant*, le XIX^e siècle voit exploser cette différence qui atteint 22,3 fois et qui est maintenue, avec une homogénéité statistique assez remarquable, aux XX^e-XXI^e siècles (22,4 fois). En termes de différence pondérée, même si les résultats ne sont pas tout à fait identiques, la tendance générale reste parfaitement visible.

c) Signalons enfin un cas à part qui peut être considéré comme intermédiaire entre les deux catégories précédentes : *à tout instant/moment* :

(148) *En attendant, le dialogue avec Hunter s'engageait laborieusement et menaçait à tout instant de se perdre dans un silence pesant* (Michel Tournier) ;

(149) *Tenant d'une seule main le rebord du plat qui menaçait à tout moment de lui glisser entre les doigts, il a alors rabattu de l'autre le couvercle d'un carton à pâtisseries* (Jean-Luc Benoziglio).

D'une part, ce cas se rattache à la première catégorie dans la mesure où les déterminants *tout* et *n'importe quel* sont souvent considérés comme synonymes [par ex., *Le Bon Usage*, § 615a]. D'autre part, le déterminant *tout* réalise systématiquement l'effet de sens multiplicatif comparable à celui de *chaque*. Les statistiques reflètent parfaitement cette double face des constructions avec *tout* : il s'agit d'un cas rare de parité absolue entre *instant* et *moment* :

- à *tout instant* : 395 occurrences ;
- à *tout moment* : 781 occurrences,

soit une différence absolue de 2 fois et une différence pondérée de 1 fois : un cas d'égalité parfaite (du moins en termes de la différence pondérée) entre *instant* et *moment*.

Comme dans le cas précédent, les statistiques de ce contexte sont très inégales selon la période :

Tableau E

	occurrences de <i>à tout instant</i>	occurrences de <i>à tout moment</i>	différence absolue en faveur de <i>moment</i>	CP	différence pondérée
avant 1800	11	174	15,8	2,21	7,1
1801- 1900	87	293	3,4	2,16	1,6
après 1900	297	314	1,1	1,83	0,6
TOTAL	395	781	2	2	1

Avant 1800, *à tout instant* est, en termes de différence absolue, 15,8 fois moins fréquent que *à tout moment*. Cette différence est divisée presque par 5 au XIX^e siècle, et devient pratiquement nulle au XX^e-XXI^e siècles, avec même un avantage de *instant* en termes de différence pondérée.

Contrairement à *chaque*, *tout* peut fonctionner au pluriel, même si cet emploi reste largement minoritaire :

(150) *Le printemps est triste en Lorraine, ou du moins sévère ; la neige, à tous instants, passe encore dans le ciel et prolonge ses derniers adieux* (Maurice Barrès) ;

(151) *Elle provoquait l'enthousiasme et faisait la presse en poussant à tous moments des exclamations ravies* (Marcel Proust).

Cette construction présente un intérêt particulier car les statistiques peuvent à première vue paraître déroutantes :

- *à tous instants* : 5 occurrences ;
- *à tous moments* : 100 occurrences,

soit une différence absolue de 20 fois et une différence pondérée de 10 fois en faveur de *moment*. Donc, dans la construction avec *tous*, le mot *moment* obtient au pluriel un avantage considérable par rapport au singulier, contrairement aux cas de *certain(s)* et *autre(s)* où la prépondérance de *moment* est moins prononcée au pluriel qu'au singulier.

Nous pensons que cette observation apparemment paradoxale ne fait que confirmer les faits que nous avons observés jusque-là. En effet, à la différence de *certain(s)* et *autre(s)* où le pluriel grammatical signifie une réelle pluralisation, le déterminant *tout/tous* réalise le même effet de sens au singulier qu'au pluriel : par l'effet de multiplication, le singulier signifie déjà une pluralité : M. Grevisse, en parlant notamment de l'expression *à tout moment*, précise que « le singulier distributif et le pluriel collectif n'étant que des façons différentes de décrire la même chose, on a le choix entre le singulier (qui tend à prévaloir) et le pluriel » [Le Bon Usage, § 615 b1^o].

L'avantage quantitatif de *moment* au pluriel s'explique, pour nous, par le fait que le mot *instant*, renvoyant à un fragment de temps physique et étant à ce titre plus naturellement pluralisable, accepte plus facilement le mécanisme de pluralisation par multiplication dans la construction au singulier et ne fait donc presque jamais appel au pluriel grammatical : nous avons vu que, pour 395 occurrence au singulier de *à tout instant*, le corpus ne fournit que 5 occurrences au pluriel.

Le mot *moment* accepte également l'expression du pluriel par le singulier, mais, comme il renvoie à une situation événementielle potentiellement différente des autres et, donc, moins naturellement pluralisable, les auteurs semblent ressentir dans certains cas le besoin de renforcer la pluralisation par le recours au pluriel grammatical, ce qui explique une fréquence certes

limitée mais plus importante, par rapport à *instant*, d'occurrences au pluriel (100 contre 781 occurrences au singulier).

Quoi qu'il en soit, vu le nombre limité d'occurrences au pluriel, leur prise en compte a peu d'impact sur les statistiques :

- à *tout/tous instant(s)* : 400 occurrences ;
- à *tout/tous moment(s)* : 881 occurrences,

ce qui signifie une différence absolue de 2,2 en faveur de *moment* et une différence pondérée de 1,1 : à ce niveau, l'équilibre reste donc presque parfait.

7. Contexte quantitatif

Ce test repose sur une hypothèse très simple : si le rattachement de *instant* au temps physique et de *moment* au temps événementiel est juste, le mot *instant* doit se prêter à la quantification mieux que le mot *moment*, car il est plus naturel de mesurer la durée en termes du temps physique qu'en termes du temps événementiel.

Nous avons déjà pu constater, à l'occasion d'un des tests précédents, que *instant* est plus naturellement pluralisable que *moment*. D'ailleurs, la simple mise au pluriel montre l'inégalité de *instant* et de *moment* vis-à-vis de la quantification : les emplois au pluriel du mot *instant* représentent 16,8% de l'ensemble de ses emplois, tandis que dans le cas de *moment* ce chiffre n'atteint que 10,1%. Mais nous allons voir d'autres résultats statistiquement beaucoup plus significatifs.

Nous avons comparé les statistiques des deux mots dans le cadre d'une construction qui se rattache au contexte précédent puisqu'il s'agit encore une fois d'un déterminant indéfini, mais qui nous semble réservée par excellence à la quantification physique d'une durée : le déterminant indéfini *quelques + instants/moments*, le tout précédé d'une préposition (*pendant, depuis, dans, etc.*) ou accompagné d'un adverbe à sémantisme temporel (*plus tôt, plus tard, etc.*), par exemple :

(152) *Pour cacher son visage, elle s'appuya le front sur la balustrade, et y resta pendant quelques instants* (Honoré de Balzac) ;

(153) *Un peintre aurait payé pour rester pendant quelques moments au milieu de cette scène* (Honoré de Balzac).

Les résultats obtenus sont les suivants :

Tableau F

	avec <i>instant</i>	avec <i>moment</i>
<i>pendant quelques instants / moments</i>	294	41
<i>depuis quelques instants / moments</i>	150	29
<i>au bout de quelques instants / moments</i>	149	19
<i>dans quelques instants / moments</i>	71	5

<i>il y a quelques instants / moments</i>	19	0
<i>quelques instants / moments plus tôt</i>	36	1
<i>quelques instants / moments plus tard</i>	177	3
<i>quelques instants avant</i>	58	16
<i>quelques instants après</i>	310	61
TOTAL	1 264	175

Comme on le voit, les statistiques du test quantitatif toutes occurrences confondues sont nettement en faveur de *instant*. En tout, cela fait 1 264 occurrences de *instants* contre 175 occurrences de *moments*, avec une différence absolue de 7,2 fois et une différence pondérée de 14,4 fois.

Or, au-delà de ce résultat tout à fait convaincant, ce dernier test présente un autre intérêt : de tous nos contextes, c'est celui qui a subi l'évolution diachronique la plus remarquable. Voilà un petit tableau pour la résumer :

Tableau G

	Occurrences de <i>instant</i>	occurrences de <i>moment</i>	différence absolue en faveur de <i>instant</i>	CP	différence pondérée en faveur de <i>instant</i>
avant 1800	19	40	0,5	2,21	1,1
1801-1900	656	127	5,2	2,16	11,2
après 1901	589	8	73,6	1,83	134,7
TOTAL	1264	175	7,2	2	14,4

On voit que, dans les constructions quantificatives qui nous intéressent, le rapport statistique entre *instant* et *moment* a profondément changé depuis trois siècles :

Avant 1800, *instant* et *moment* sont pratiquement à égalité en termes de différence pondérée (en termes de différence absolue la fréquence de *moment* est même plus de deux fois supérieure à celle de *instant*) ;

Au XIX^e siècle, la situation évolue dans le sens de la multiplication des emplois de *instant* qui devient 5,2 fois plus fréquent que *moment* (11,2 fois en termes de différence pondérée) ;

Enfin, à partir de XX^e siècle, le mot *moment* ne participe presque plus à ce contexte quantificatif. La différence absolue atteint 73,6 fois en faveur de *instant*, et la différence pondérée s'installe à un niveau record de 134,7 fois.

Naturellement, ces résultats statistiques sont à mettre en rapport avec ceux des deux autres contextes « diachroniquement sensibles » : à *chaque instant/moment* et à *tout instant/moment*. Dans les trois cas, on observe une sorte de multiplication de fragments temporels similaires : un créneau

sémantique où le mot *instant* n'a cessé, depuis trois siècles, de renforcer sa présence au détriment du mot *moment*.

Résumons, dans le tableau suivant, les résultats obtenus à l'issue de l'ensemble des tests.

Tableau H

contexte	avantage <i>instant(s)</i>		égalité approximative en termes de différence pondérée		avantage <i>moment(s)</i>	
	différence absolue	différence pondérée	différence absolue	différence pondérée	différence absolue	Différence pondérée
1 : contexte qualificatif					4,5	2,3
2 : contexte Superlatif					6,3	3,2
3 : contexte indéfini caractérisant			2,5	1,3		
4 : contexte Sélectif					18,6	9,3
5 : contexte interrogatif exclamatif					12,9	6,5
6 : contexte indéfini non caractérisant a)					21	10,5
6 : contexte indéfini non caractérisant b)	14,6	29,2				
6 : contexte indéfini non caractérisant c)			2	1		
7 : contexte quantitatif	7,2	14,5				

Ces données appellent un bref commentaire. Même si tous les résultats sont significatifs, il y a une différence quantitative non négligeable entre eux.

Dans les contextes favorables à *moment*, la différence pondérée se situe entre 1,3 (contexte 3) et 10,5 (contexte 5a).

Dans les contextes favorables à *instant*, la différence pondérée se situe entre 13 (contexte 7) et 29,2 (contexte 6b). On se rappelle même que, dans les statistiques « actualisées » du XX^e-XXI^e siècles, cette différence atteint 41 fois (contexte 6b) et même 134,7 (contexte 7).

Nous pensons qu'on peut voir, derrière cette inégalité statistique, une différence profonde de statut entre *instant* et *moment*.

Au début de cet article, en parlant de l'opposition *instant/moment* dans les termes de durée (un "moment" serait en général plus long qu'un "instant") nous avons proposé de voir dans *instant* le terme marqué de l'opposition, et dans *moment* le terme non marqué. La situation est totalement différente dans l'hypothèse que nous avons essayé de développer à travers nos tests : dans l'opposition entre la temporalité physique (*instant*) et la temporalité événementielle (*moment*) c'est plutôt le mot *instant* qui serait le terme non marqué, et le mot *moment* le terme marqué. En effet, nous avons vu qu'il suffit de remplir un « instant » de contenu événementiel pour qu'il devienne un « moment ». C'est ce qui se passe explicitement dans le contexte 3 : *un instant/moment de + Substantif* où le complément du nom apporte justement le contenu événementiel à *instant/moment*. Dans ce contexte, le résultat final est le même dans le cas de "*moment* + contenu événementiel" et dans le cas de "*instant* + contenu événementiel", ce qui ne donne à *moment* qu'un très léger avantage au niveau d'une certaine prédisposition sémantique à recevoir un contenu événementiel, plus forte dans *moment* que dans *instant*. Cela signifie pratiquement une neutralisation occasionnelle, presque totale, de l'opposition sémantique *instant/moment* qui ne se manifeste ici, tout compte fait, qu'au niveau des compatibilités, ce qui explique le score presque égal des deux mots.

La situation est totalement différente dans les contextes explicitement quantitatifs favorables à *instant*. Dans les cas du type *à chaque moment* et surtout dans le contexte quantitatif *pendant (depuis, il y a, après, etc.) quelques moments* qui réfèrent nettement au temps purement physique, la composante événementielle du sémantisme de *moment* entre en contradiction avec le sens global de la construction. Elle est étroitement liée avec la notion de saillance, car, nous avons déjà insisté là-dessus, à la différence des fragments de temps appartenant à l'échelle purement temporelle, les événements constituant une chaîne événementielle sont différents les uns des autres, et donc potentiellement saillants. Cette saillance potentielle est un élément de trop, un encombrement sémantique qui sera finalement neutralisé par le sens quantitatif de l'ensemble, mais cette neutralisation est une opération mentale superflue qu'on évite dans le cas de l'emploi de *instant*. C'est ce qui explique, pour nous, un écart statistique aussi important dans les contextes quantitatifs favorables à *instant*.

En d'autres termes, il est plus facile de transformer un « instant » en un « moment » (pour cela il suffit de le remplir d'un contenu événementiel, de le "matérialiser") que de transformer un « moment » en un « instant » (dans ce cas il faut "dématérialiser" le "moment", le débarrasser de son sémant-

tisme événementiel). Au prix de deux néologismes sans aucune ambition terminologique, nous dirons qu'il est plus facile d'« événementialiser » un "instant" que de « désévénementialiser » un "moment".

A en juger par les résultats de notre petite analyse diachronique du contexte 7, la prise en compte intuitive de ce mécanisme est un phénomène relativement récent : se serait, en tout cas, l'explication de la fulgurante montée de l'avantage statistique de *instant* en contexte quantitatif dans le français d'aujourd'hui.

Pour finir, nous mentionnerons trois autres observations d'ordre sémantique que nous n'avons pas incluses dans nos tests mais qui vont dans le même sens.

1. Nous avons cru intéressant de confronter les mots *instant* et *moment* à un autre couple parasynonymique : *jour* et *journée*, qui manifestent plus explicitement l'opposition entre le temps physique (*jour*) et le temps événementiel (*journée*).

Cette fois, au lieu de comparer les statistiques de *instant* à celles de *moment*, on va simplement observer statistiquement le fonctionnement des deux mots avec *jour* et *journée* :

- *instant(s) du jour* : 22 occurrences
- *instant(s) de la journée* : 11 occurrences
- *moment(s) du jour* : 36 occurrences
- *moment(s) de la journée* : 72 occurrences

Les résultats nous semblent, pour ainsi dire, d'une grande beauté statistique : le mot *instant* se combine très exactement deux fois plus souvent avec *jour* qu'avec *journée* ; le mot *moment*, au contraire, se combine deux fois plus souvent avec *journée* qu'avec *jour* ; les statistiques sont donc non seulement significatives mais, en plus, parfaitement symétriques.

2. Un autre argument secondaire mais intéressant en faveur de la lecture événementielle de *moment* opposée à la lecture physique de *instant* : toutes les locutions incluant *instant* (*à l'instant, sur l'instant, pour l'instant, etc.*) sont de nature temporelle ; quant au mot *moment*, à côté des locutions temporelles, il entre dans la locution *du moment que* dont le sens n'est pas temporel mais logique (donc forcément événementiel).

3. Enfin, dans notre corpus on trouve des cooccurrences de *instant* et de *moment* où un "instant" est explicitement utilisé soit pour situer un "moment" dans le temps :

(154) *J'ai tripoté son ventre, ses bras, ses jambes et pour finir j'ai refermé ma main sur son paquet de poils et rien n'avait changé. J'ai connu un **moment** de joie intense à cet **instant** précis, un plaisir très simple, presque animal* (Philippe Djian),

soit pour marquer la durée d'un "moment" :

(155) *Ce moment de faiblesse ne dura qu'un instant* (Pierre Mille).

Nous ajouterons que nous n'avons attesté aucun exemple où ce rapport entre *instant* et *moment* serait inverse.

Résumons en quelques mots les conclusions de cette étude.

1. Il existe certainement, entre les mots *instant* et *moment*, une différence quantitative, le mot *instant* évoquant un fragment plus court que le mot *moment*. Cette différence se laisse surtout sentir dans les emplois argumentatifs des deux mots.

2. A part cette différence quantitative, on peut voir dans le couple *instant/moment* une autre opposition, cette fois qualitative : le mot *instant* est rattaché à la représentation physique du temps, tandis que le mot *moment* est rattaché à sa représentation événementielle. Le mot *instant* réfère à un fragment de temps sur l'axe temporel au sens physique du terme ; le mot *moment* réfère à un fragment appartenant à une chaîne événementielle.

On pourrait presque proposer, au prix d'une certaine simplification, la formule selon laquelle un « moment » est égal à un « instant » plus un contenu événementiel. D'ailleurs, on trouve dans les textes littéraires des emplois spontanés des deux mots très proches de cette formule, par exemple :

(156) *Pour la pieuvre comme pour le taureau il y a un moment qu'il faut saisir ; c'est l'instant où le taureau baisse le cou, c'est l'instant où la pieuvre avance la tête* (Victor Hugo).

La subtile opposition que fait Victor Hugo entre *instant* et *moment* correspond, dans cet exemple, à la formule que nous venons de proposer : "moment" = "instant" + contenu événementiel.

3. Cette hypothèse est étayée par différents tests qui s'appuient sur les compatibilités sémantiques de *instant* et de *moment*. Comme il s'agit d'une opposition extrêmement délicate, les résultats probants ne pouvaient être obtenus qu'à travers la comparaison du nombre d'occurrences des deux mots dans des contextes spécifiques.

Les données statistiques que nous avons pu recueillir sont presque toujours convaincantes, parfois spectaculaires. En principe, toutes les valeurs de différence pondérée supérieures ou inférieures à 1 pourraient être significatives ; pour exclure les écarts fortuits, nous n'avons considéré comme significative que la différence pondérée supérieure à 1,5 fois. Or, on vient de voir que dans nos statistiques ces valeurs sont dans la plupart des cas beaucoup plus élevées.

4. Les statistiques ne sont pas toujours homogènes selon la période. Dans trois contextes qui ont en commun leur effet multiplicatif, nous avons relevé une différence très importante selon trois périodes étudiées : avant 1800, entre 1801 et 1900, et à partir de 1901.

LITTÉRATURE

1. Grevisse M. (1993), *Le Bon Usage*, 13^e éd. refondue par A. Goosse, Paris - Louvain-la-Neuve, Duculot.
2. Trésor de la Langue Française informatisé.